LIÈGE université
Philosophie & Lettres

ANNEE ACADEMIQUE 2025-2026

CRITERES DU JURY D'EXAMENS DE BACHELIER (cohorte débutante*)

* La faculté a constitué un sous-jury spécifique pour cette cohorte.

Crédits acquis	Toute note ≥ 10/20
A réussi son programme annuel de bloc 1 (RPA)	**Réussite automatique** : Une note ≥ 10/20 dans tous les cours du bloc 1 **Toutefois**, si l'étudiant a présenté **tous les examens inscrits à son programme de bloc 1**, le jury accepte la réussite dans les cas suivants : *1 x 8/20 si Moyenne ≥ 10/20* ***ou*** *2 x 9/20 si Moyenne ≥ 10/20* **SAUF si une note d'insuffisance est obtenue dans un des cours suivants :** • ***Langues et lettres modernes :*** une note < 10/20 pour un des cours de Langue ou Étude de textes dans l'une ou l'autre langue. Toutefois, si la note d'insuffisance obtenue dans l'un de ces cours spécifiques inscrits au PAE n'est pas inférieure à 9/20, le jury octroie les crédits correspondants. • ***Histoire :*** une note < 10/20 pour le cours d'Introduction pratique à la recherche en histoire. • ***Histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie :*** une note < 10/20 pour le cours de Formation musicale. Attention : si l'étudiant débutant a inscrit à son PAE des cours des années supérieures (cohorte intermédiaire et/ou diplômante) : - les éventuelles notes d'insuffisance obtenues pour ces cours n'auront pas d'incidence sur la délibération de bloc 1 ; - sauf décision motivée du jury, aucune note d'insuffisance obtenue dans l'un de ces cours ne sera validée, à l'exception des PAE à 65 ECTS. Dans tous les autres cas, le jury reste souverain.
Est ajourné (AJOU)	Crédits du B1 acquis < 60

Aucune note < 10/20 ne sera reportée d'une session d'examens à l'autre.